IMPRIMERIE DE L'ABEILLE
Est établie à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en face de la Bourse.
CONDITIONS.
DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance et on n'abonne pas pour moins d'un an.
Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.
Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, et l'on n'en admet pas dans une seule langue. Le prix est d'une piastre pour DIX LIGNES, ou moins, pour chaque insertion, la première comptant double.
Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui auront envoyés.
On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.
Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.
Le bateau à vapeur fin marcheur, MICHIGAN, capitaine J. Hart, ayant la moitié de son chargement prêt à aller à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux arrangemens, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH,
2 déc 28 et 29, Nouvelle Levée

AVIS A MESSRS. LES HABITANS DU BAS DU FLEUVE.
Le bateau à vapeur DELTA, capitaine Sheridan, va être employé comme packet régulier de la Nelle.-Orléans jusqu'à Ptaquemines; il prendra du fret et des passagers pour la côte, et partira de la Nouvelle Orléans, les samedis et mercredis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
J. DAVIS.
5 novembre

POUR VICKSBURG, WANDERER,
Grand Gulf, Rodney, Natchez et les ports intermediaires.
Le bateau à vapeur bien connu WANDERER, capitaine C. S. Longcope, ayant une partie de son chargement engagée, et allant à bord, et partira sous peu pour les dits ports. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Douane, ou à
L. S. WATERS & Co,
No. 34, rue de la Nouvelle-Levée.
N. B. Le Wanderer vient d'être nouvellement réparé.
1 septembre

POUR PASCAGOULA.
Le bateau à vapeur WABASH, capitaine Walker, partira pour le port ci-dessus, touchant aux Baies de St. Louis, de Béloxi, et à tous les débarquements intermédiaires, et quittera le chenin à coulisses tous les mercredis matin à 9 heures, et samedis, à 4 heures de l'après-midi ; il reviendra tous les lundis et jeudis au soir. Pour fret ou passage, ayant de bons arrangemens, s'adresser à bord, ou à
J. B. RYRNE.
6 août—6m

POUR MADISONVILLE & COVINGTON.
Le bateau-à-vapeur CORSAIR, capitaine Knight, partira du bas du chemin à coulisses pour les ports susdits les lundis, mercredis et vendredis, à midi un quart, avec la malle des Etats-Unis ; et reviendra les mardis, jeudis et samedis à midi. Les passagers doivent se trouver ponctuels à bord à l'heure. Les voyages du dimanche sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les chars partent de la ville à midi et arrivent à l'heure du débarquement des passagers.
6 nov

POUR LA MOBILE, (Par le fleuve.)
Ligne de paquebots de la Nouvelle-Orléans à la Mobile.
Les goelettes formant cette ligne, partiront de la Nouvelle Orléans tous les quatre jours, à commencer de 1er. décembre prochain, savoir :

Goelette	FANNY,	capitaine Andrew,	1er. décembre	
"	COMTE,	" Crocker,	4	"
"	CORA,	" Carstein,	8	"
"	SARAH,	" Stark,	12	"
"		"	16	"

Les goelettes susdites sont toutes de première classe, construites expressément pour ces voyages et sont sous le commandement de marins expérimentés. Elles seront en tout temps remorquées pour monter ou descendre le fleuve, et la plus grande exactitude sera observée dans leurs jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH,
13 nov rue Pondras, No. 12

A VENDRE.
La goelette ECLIPSE, de 56 tonneaux, par
J. LE BLANC & CO,
4 déc 103, rue Royale.

POUR LA HAVANE.
La polacre bien connue, VIZCAINA, capit. Canal, ayant tout son chargement prêt, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à
M. DEL ACEBO,
3 déc rue St. Louis, No. 96

Pour St Yago de Cuba, Puerto Rico, Trinidad ou Nuevitas.
Le beau brick espagnol VENUS, capitaine Hernandez, est prêt à recevoir un chargement et les passagers pour quelconque des dits ports. On offre un bons cuménagements aux passagers. S'adresser
GARCIA, BUYO & Co,
2 déc No. 34, rue Ste. Anne.

POUR ST. YAGO DE CUBA.
Le brick fin voilier et doublé en cuivre ST. ROMAN, capitaine Salva, ayant les deux-tiers de son chargement engagé, partira sans faute vers la fin de la semaine prochaine. Pour le reste du fret, et passagers, s'adresser à
GARCIA, BUYO & CO,
20 nov Rue Ste. Anne, No. 34.

POUR TAMPICO.
Le brick bien connu GENERAL SANTA-ANNA, capitaine Vanstavoren, est en chargement pour le dit port, il prendra un fret de 200 barils environ, et des passagers. s'adresser à
M S CUCULLU, LAPEYRE & Co
24 nov

POUR LE HAVRE
Le brick NOBLE, doublé et chevillé en cuivre, Gustave Mustard, est en chargement pour le dit port, et partira immédiatement. Pour fret environ 100 balles de coton, s'adresser à
THEODORE NICOLET & Co,
23 nov 26, rue Bienville.

A FRETER.
La jolie goelette EXPRESS, ayant été repassée à neuf, avantageusement connue, sera fretée pour n'importe quel port du Mexique, Antilles ou Etats Unis. Pour les conditions, qui seront raisonnables, s'adresser au capitaine Dupeyre, ou à
Pre. LAFAYE,
27 nov rue Royale, No. 147

POUR MATANZAS.
La goëlette SAN LUIS, Capitaine Gastrinaga, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira jeudi prochain. Pour fret de 30 barils ou passage, s'adresser à
S. PRATS & Fils.

POUR LA HAVANE.
Le brick espagnol, fin voilier, PAR, capitaine Pons, ayant la moitié de son chargement engagée partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
S. PRATS & Fils.
25 nov rue Ste. Anne no. 56

POUR LE HAVRE.
Le navire SENATOR, A no-1, très bon voilier, doublé en cuivre est maintenant en chargement, et sera prêt à faire voile sous peu.
Pour le fret de 200 balles, s'adresser à
THEODORE NICOLET & Co.
22 nov No. 26, rue Bienville.

POUR MARSEILLES.
Le A 1 brick FLORA, capitaine Carnick, est prêt à recevoir un chargement pour le dit port. Il peut porter environ 800 balles. Pour fret ou passage, s'adresser à
E. J. FORSTALL & Co.
4 déc

A LOUER—Un grand magasin en briques, situé rue Tchoupitoulas, entre les rues Gland et Julie. Possession sera donnée immédiatement.
Aussi : Un grand bureau au-dessus des magasins Nos. 28 et 29, Nouvelle Levée. Pour les termes, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH,
29 nov 28 et 29, Nouvelle Levée

A LOUER.
PLUSIEURS MAGASINS rue de la Levée, entre la rue Bienville et de la Douane. S'adresser à
[6 nov] B MARIGNY.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de district judiciaire—*Louis Bouligny contre ses créanciers.* La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Louis T. Caire, notaire public, le samedi 10 janvier 1835, à l'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire : et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues.
Donné sous le seing de l'hon. Charles Watts, ce 3me jour de décembre 1834. (Signé) Jno. L. LEWIS, greffier.
4 décembre—25

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & BRIGHT.

Un Terrain dans l'ancien faubourg Marigny, situé rue des Bons Enfans, entre les rues des Poètes et d'Espagne, borné de côté de la rue des Poètes par Nelson Fonchet, et du côté de la rue d'Espagne par Dufourchard Degruy, mesurant au pied français, 50 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, sur lequel il existe une jolie petite maison de deux chambres à bas, puits, latrines, &c.
Un autre Terrain situé au faubourg Franklin, rue Moreales, entre les rues Mandeville et d'Espagne, mesurant 40 pieds de face, sur 153 pieds de profondeur.
Conditions : Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 26 nov

PAR T. MOSSY & GARRIDEL.

JEUDI, 11 décembre prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse Hewlett, les esclaves suivants, appartenant à M. J. Reynes.
1o. Henriette, négresse américaine, âgée de 26 ans, depuis plusieurs années dans le pays, bonne domestique de maison, couturière, fidèle, avec sa fille Hélène, âgée de 3 ans.
2o. Sophie, négresse américaine, âgée de 35 ans, depuis plusieurs années dans le pays, propre aux gros travaux d'une maison, bon sujet; avec ses trois enfans, John, négrillon de 10 ans, Caroline, négrite de 7 ans, et James, âgé de 18 mois.
3o. Caroline, mulâtresse américaine, âgée de 30 ans, depuis son enfance dans le pays, parlant anglais et français, à une dimentiens de maison, cuisinière, blanchisseuse, très bon sujet, ayant une tache à l'œil, avec son fils Jean, mulâtre de 7 ans.
4o. Clarissa, négresse américaine âgée de 32 ans, depuis plusieurs années dans le pays, bonne domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse; avec ses deux enfans; Lewis, négrillon de 7 ans, Jeane, d'un an.
5o. Borbin, nègre américain, âgé de 34 ans, depuis plusieurs années dans le pays, bon sucrier, bon tonnelier, bon cocher.
6o. George, mulâtre créole, âgé de 15 ans, charpentier, en apprentissage depuis 3 ans.
Tous ces esclaves sont bons sujets et sont recommandés tels, et sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions : Payables à 4, 8 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente, chez A. Mazureau, notaire, aux frais des acquéreurs. 29 nov

PAR T MOSSY & GARIDEL.

JEUDI, 18 décembre prochain, à midi précis, à la Bourse Hewlett, il sera vendu à la requête de MM. Em. Canaby et A. Sénécal, syndics des créanciers de A. A L Boismare, les propriétés suivantes, abandonnées par lui A L Boismare à ses créanciers, savoir :
Un terrain situé rue Royale, entre les rues St. Louis et Toulouse, ayant, mesure française, 34 pieds de face à la rue Royale, sur 78 pieds de profondeur, avec les deux belles maisons et leurs dépendances qui son dessus et non achevés.
Un terrain tenant encoignure des rues Royale et Saint-Philippe, ayant 60 pieds de face sur chacune des dites rues, avec les bâtisses qui sont dessus.
Un terrain situé sur la rue de la Levée, entre les rues de l'Hôpital et du Quartier, désigné par le no. 35, sur le plan déposé dans l'office de M. Christy, notaire; lequel terrain a 26 pieds de face à la rue de la Levée, 26 pieds 2 pouces, 2 lignes de face à la rue Galatin, sur 109 pieds 1 pouce, 6 lignes de profondeur, du côté joignant le no 36, et 112 pds 7 pouces 4 lignes de profondeur du côté joignant le terrain no. 34 du dit plan.
Un terrain situé au faubourg Washington, ayant 164 pieds de face à la rue Moreau, 316 pieds 2 pouces 6 lignes face à la rue Mazant, et 164 pieds de face à la rue Cazcalvo ; il y a sur ce terrain la belle maison à étage qui appartenait à M. David Olivier : 2 bâtimens en briques, servant de cuisine, logement à domestiques, écurie et remise, et aussi 2 pigeonniers en briques et une quantité d'abres.
4 terrains situés au même faubourg, sur l'Ilet no. 9, suivant le plan déposé dans l'office de M. Octave de Armas, savoir :
Le no 10 faisant encoignure et ayant 31 pieds 11 pouces 5 lignes, face à la rue Mazant et 120 pieds rue Cazcalvo, le no 9, attenant au précédent, ayant 31 pieds 11 pouces 5 lignes, faisant face à la rue Mazant et 120 de profondeur ; le lot no 12 ayant 44 pieds, face à la rue Cazcalvo et 153 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur ; le no 11 ayant 44 pieds, face à la rue des Grands Hommes de 153 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur.
Ces terrains sont en grande partie entourés de pieux. Un lot de terre situé dans la paroisse St. Bernard, à une lieue de cette ville et du même bord, ayant 200 pieds de face au fleuve sur 1000 de profondeur, avec les bâtiments qui sont dessus.
3 lots de terre situés sur la limite du nouveau faubourg Marigny, face au canal St. Bernard, et faisant partie des terres vendues par Mde. Delabonde, lesquels lots de terre sont figurés sur un plan fait par M. Joseph Pilié, et déposé à la Bourse Hewlett.

ESCLAVES.

Une négresse nommée Hélène, âgée d'environ 21 ans avec son enfant de 2 ans; Cynthia, d'environ 21, avec son enfant, de 3 ans; Sophie, d'environ 31; Félicité, créole, de 15 ans; 3 actions de la presse à coton de la Levée; 10 de la compagnie des architectes.
Conditions : Pour le terrain No. 25, situé rue de la Levée, entre les rues de l'Hôpital et du Quartier, l'adjudicataire s'obligera à payer au lieu et place de A L Boismare, les sommes suivantes, savoir : $1500, le 22 janvier 1835 ; $1680, le 22 janvier 1836, $1770 le 22 janvier 1837; $1860 le 22 janvier 1838, et $1950 le 22 janvier 1839, et la balance à 1, 2 et 3 ans du jour de la vente.
Les propriétés foncières, payables à 1, 2 et 3ans, les esclaves à 6 et 12 mois.
Le tout en billets par coupons et endossés à la satisfaction des syndics avec hypothèque sur les propriétés.
Les actions de la Presse à Coton et celles de la compagnie des Architectes, payables comptant.
Les actes de vente se passeront à l'étude de Théodore Seghers, notaire public. 15 nov—9.2ns

PAR J B BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 21 mai 1834, et à la requête de M. M A Galvez, syndic de ses créanciers, il sera vendu le mardi, 9 de décembre, à 4 heures précises de l'après midi, sur la Levée, vis à vis la rue Ste. Anne, les effets mobiliers ci-après désignés, abandonnés par le dit M. A. Galvez à ses créanciers.
1 barouche; 29 lits, 14 tables en pupitres pour classes, table en cypre; vaisselle, ustensiles de ménage et de cuisine, bancs, linge, moustiquaires, matelats &c.
Conditions : comptant 27 nov

Bureau de la Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 3 Nov. 1834.
LES souscripteurs au fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane sont prévenus que tous les titres et documens requis par les conseillers légaux de la dite Banque, devront être fournis par les dits souscripteurs dans le délai de trente jours pour la ville et soixante jours pour la campagne; à défaut de quoi ils seront considérés comme renonçant aux droits et privilèges provenant de leur souscription. Par ordre de la Direction.
4 nov—30 J. BERTRAND, caissier

LES soussignés, entrepreneurs de bâtimens, s'étant associés sous la raison de "Fernandez et Starr," depuis le 17 de ce mois, ont l'honneur d'offrir leurs services au public. Les personnes qui désireraient les honorer de leur confiance, voudront bien s'adresser au No. 88, de la rue St. Anne, ou à l'encoignure des rues Moreau et Esplanade.
Jos. M. FERNANDEZ,
27 nov—10. THOMAS STARR.

CAFE DE LA HAVANE—200 sacs Café de la Havane, en débarquement du brick Sol de Pantales, et à vendre par
27 nov A. QUERTIER & BOUTIN.

J. P. LASSERRE, fabricant d'instrumens de chirurgie, coutelier, fait des couteaux à lame d'or ou d'argent et autres ; répare tout ce qui a rapport à son art ; repasse avec le plus grand soin les rasoirs, bistouris, lancettes et autres instrumens à tranchant délicat.
Il espère obtenir par les soins qu'il portera à ses travaux la protection qui lui a été prodiguée à Paris, où une médaille d'argent lui a été accordée par la Société Royale Académique des Sciences.
Sa demeure est rue Royale, no. 140, entre Toulouse et St. Louis, 26 nov—2m

A VENDRE par le soussigné, CHASSIS, PORTES A CHASSIS, et PORTES extérieures de toutes dimensions; aussi POILS A PLATRER et bonne CHAUX DE PIERRE, CLAIRE VOIES pour entourer des terrains ou des jardins, à des prix modérés. Aussi, un bon petit CHEVAL de selle, gris de fer, créole et allant l'amble. S'adresser au No 85, rue Juie, à
19 oct—3m LOUIS. A. LEMOYNE.

E. J. FORSTALL & Co., ont reçu par le navire Bolivar, du Havre, les marchandises suivantes choisies exprès pour le marché mexicain, et qu'ils offrent en vente:
15 balles de mousselines imprimées ; 15 do imprimées,
1 boite de mouchoirs de Foulard;
1 boite de Barèges ; 1 do. de Lisses,
15 do. de Barèges de 5 fils.
250 do. de Gros de Naples,
5 do. de Guingham ;
3 do. de Guingham imprimés.
5 juin Rue Royale.

A LOUER—Une négresse cuisinière et blanchisseuse. S'adresser rue St. Louis, No. 23. 5 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & BRIGHT.
(Succession Pierre Pilié.)

En vertu d'un jugement de l'honorable Cour de Paroisse, en et pour la ville et paroisse de la Nelle. Orléans, du 28 octobre 1834, il sera vendu, à la Bourse, à midi, le lundi, 8 décembre prochain, les propriétés ci-après décrites, dépendant de la succession de feu Honoré Pilié, et de la société existant sous la raison de Pilié et Michel, dû conformément dudit V. A. Michel, savoir :
Lucile, quelque âgée d'environ 22 ans, avec sa fille de 18 mois mois, Lucile est cuisinière ordinaire, repasseuse et blanchisseuse; Mélite négresse d'environ 16 ans, gardienne d'enfans; Nancy, négresse de 45 à 50 ans, ivrogne.
Conditions : 6 et 12 mois de crédit.
Cinq Terrains situés au nouveau faubourg Marigny, suivant le plan dressé par Joseph Pilié, le 1er. Juin 1830, savoir : les No. 8, 9, 10, 11 et 12 de l'Ilet No. 110; le No. 8 a 50 pieds 8 pouces de face sur la rue d'Espagne, et 150 pieds de profondeur : le No. 9 fait l'encoignure des rues de l'Union et Espérance, et a 60 pieds de face à la première et 120 sur la seconde. Les Nos. 10, 11 et 12 ont, chacun, 60 pieds sur la rue de l'Union, et 120 pieds de profondeur, le tout mesure française.
Quatre Lots de Terre dans l'Ilet 35, entre les rues St. Antoine, Bagatelle, St. Jean et St. Avid, et désignés sous les Nos. 332, 331, 330 et 319.
Un Lot de Terre de 30 pieds plus ou moins de face à la rue Dauphine, entre St. Philippe et Ursulines, sur 120 pieds de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent, attenant d'un côté à la propriété de Madame Roche, et de l'autre à celle de M. Pierre Marsal.
Un Terrain au faubourg Trémé, de 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur 120 pieds de profondeur, entre les rues Villeré et des Marais, (mesure française), avec une bonne maison et ses dépendances. Un autre terrain attenant, des mêmes dimensions ; tous ces terrains seront vendus à un et deux ans de crédit.
Un Terrain de 49 pieds 3 pouces face à la rue du Quartier, sur 60 pieds de profondeur, (mesure française), entre les rues Royale et Bourbon, attenant d'un côté à la propriété de M. Louis Moreau et de l'autre à celle de M. Brooks, et sur la profondeur à celle de M. Dufouchard Degruy, avec une excellente maison et ses dépendances, d'après le plan de M. Jos. Pilié, daté le 29 octobre 1833.
Conditions : $2803 33 1 3 cents payable le 19 décembre 1834, pareille somme le 19 juin 1835 et le surplus, moitié au 19 Décembre 1835 et l'autre moitié le 19 juin 1836.
Conditions générales. Les acquéreurs fourniront leurs billets endossés à satisfaction, portant hypothèques spéciales, et les actes de vente seront passés à leurs frais en l'étude de M. Louis Fé aud. Tous les terrains seront vendus suivant les plans exhibés à la Bourse.
Et Mardi, 14 du courant, à 4 1 2 heures après midi, au No. 79, rue du Quartier, on vendra les meubles de la dite succession, au comptant. 6 nov

PAR HEWLETT & BRIGHT.

SERA vendu lundi le 15, à midi, à la Bourse : Deux lots de terre, de 30 pieds de front à la rue Craps et 120 en profondeur, mesure française, entre les rue des Poètes et Musique. Ces lots sont situés sur une éminence derrière la rivière. Leur proximité de la rivière, du chemin-à-coulisses, de la presse à coton, moulin à papier, et les beaux édifices qu'on y construit maintenant, ne peuvent que les rendre dignes de l'attention des spéculateurs ; le florissant voisinage où ces lots sont situés, les rend propre à une résidence agréable et augmentera leur valeur.
Conditions : 6, 12, 19 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur. Le plan est déposé à la Bourse. 3 déc.

PAR J. LE CARPENTIER.

IL sera vendu mardi, 9 du courant, à midi précis, à la Bourse Hewlett : Un terrain situé au faubourg Tremé, formant l'encoignure des rues St. Philippe et Derbigny, portant le no. 9 de l'Ilet E, comme il appert par un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville en date du mai 1832. Ce terrain mesure 40 pieds de face à la rue Philippe sur 117 de profondeur, le tout mesure française.
Conditions.—$113 33 1-3 comptant $113 33 1 3 le 12 mars 1835 et la balance à 6 mois de crédit en billet endossé à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, l'acte de vente se passera par devant J. Cavillier, notaire public, à la charge de l'acquéreur. 3 déc.

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu lundi, 8 du courant, à 1 heure, à la Bourse de Hewlett, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,
La goelette ROPER, du port de 149 tonneaux, avec ses agrès et apparaux, telle qu'elle se poursuit et comporte et telle qu'elle est maintenant mouillée au chantier de Barnet Hewes & co., de l'autre côté du fleuve. Les voiles sont déposées chez M. Knight, rue de la Vieille Levée, No. 47. 4 déc

PAR MOSSY & GARRIDEL.

MERCREDI 17 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett, une Maison située au faubourg Marigny, rue de la Paix, entre les rues Moreau et Cazacalvo, ayant quatre appartemens briquetés entre poteaux, galerie, cuisine double, puits, &c. &c., le tout bâti sur un terrain mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue de la Paix, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.
Conditions : —3, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 3 déc

PAR MOSSY & GARRIDEL.

MERCREDI 17 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett, une Maison située au faubourg Marigny, rue de la Paix, entre les rues Moreau et Cazacalvo, ayant quatre appartemens briquetés entre poteaux, galerie, cuisine double, puits, &c. &c., le tout bâti sur un terrain mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue de la Paix, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.
Conditions : —3, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 3 déc

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA société qui existait sous la raison de Didion & Benoit est dissoute d'un commun accord, depuis le 31 octobre dernier, le sieur T. E. Benoit reste chargé de la liquidation de la dite société, et prie les personnes à qui il est dû, et celles qui doivent, de se présenter pour régler au plutôt.
Le Sieur T. E. BENOIT prévient le public qu'il vient de recevoir de France un grand assortiment d'instrumens de musique, tels que : orgues d'une très grande dimension, à l'usage des églises, avec cylindres et claviers à toucher, orgues d'agrément, en tout genre, contenant la musique la plus nouvelle ; petites serinettes pour les oiseaux ; guitarres peintes en tout genre ; violons, pas vieux et neufs; flûtes; clarinettes; flageolets en tout genre ; bassons ; serpent-bassons ; opoicleides; basses ; ophicleides-alto ; cors d'harmonie ; trombonnes ; buccins ; trompettes à clefs ; trompettes d'harmonie ; musique et cordes pour tous les instruments. Il vend en gros et en détail, et à des prix très-modérés, et demeure rue Royale, no. 216, entre Orléans et Ste. Anne. 3 déc—15

LE soussigné, Docteur en médecine des Facultés de Paris et de Louvain, membre de plusieurs sociétés &c. a l'honneur de prévenir le public qu'il a établi son domicile en cette ville, rue de la Douane, no. 111. Un long séjour et une pratique étendue dans une des colonies françaises (la Guadeloupe), l'ont rendu familier avec les affections de ces climats, comme aussi avec les différentes branches de l'art de guérir, et spécialement les accouchemens et les maladies des femmes et des enfans.
25 nov—1m CHALUPT.

LE DR. MAC-MAHON a transporté son bureau au No. 178, rue de la Douane, entre les rues Bourgogne et Remparts. 25 nov—3m

MARCHANDISES FRANCAISES.

LE soussigné, arrivant de France, par le navire Salem, offre à vendre les articles suivans, savoir :
Un assortiment de meubles français, consistant en armoires, fauteuils élastiques et mécaniques, canapés à ressort, toilette à la duchesse, secrétaires, bureaux, tabliés de jeu, de de nuit, un grand assortiment de linge fait pour enfans, linons français pour moustiquières, batistes à aiguettes et ourlies à jour, un assortiment complet de gants pour hommes et femmes, une caisse de porcelaine, 31 douzaines de pantoufles assorties pour l'hiver, souliers pour femmes, brodequins de robes de chambre pour hommes, cafetières en argent, chapeaux d'hommes et de femmes, &c.
SIMON MITAUD,
18 nov rue St. Pierre, entre Royale et Bourbon

MAYANT associé M. Jm Field, Magnus, notre raison de commerce sera dorénavant J. Le Blanc & Co. Nlle.-Orléans, 1er. déc. 1834. J. LE BLANC, F. MAGNUS.
2 déc

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Docteur HARNED, a transporté son office rue Bourbon, No. 5, trois portes après la rue du Canal, il répondra immédiatement aux communications qui lui seraient adressées par la poste, et les personnes qui jugeraient convenable de lui demander des conseils peut écrire en ajoutant le prix de la consultation, recevront la prescription écrite, et aussi le mode de traitement qu'ils auront à observer, et aucune question ne sera faite. Il espère que vingt ans de pratique, lui donnent un droit à la confiance publique. 2 déc—1m

SAFFEN & BODGER,
No. 3, rue du Camp.

ONT reçu par des arrivages du nord, un grand assortiment de marchandises propres à l'usage des familles qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des prix très modérés, pour du comptant ou pour des billets escomptables.
Messrs. S & B. invitent respectueusement leurs amis et le public, de venir examiner ces marchandises ; et ayant engagé nombre d'ouvriers en cuir, qui seront ici durant l'hiver, ils feront faire sur commande, toute espèce de chaussures d'enfans, bottes et pantoufles.
N. B.—Les traiquants de la campagne et les habitans feront bien de venir faire choix de ces articles.
2 déc—3m

VENTES A L'ENCAN.

Vente d'Esclaves de prix et de Terrains.
PAR H J DOMINGON.

IL sera vendu lundi, 8du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett.
1o. Tisidé, nègre américain, depuis 4 ans dans le pays, âgé de 23 ans, bon charretier, marchand de bois, bon sucrier dans un chantier, bon sujet, bon bucheron.
2o. Olivar, alias Alabama, depuis 4 ans dans le pays, âgé de 23 ans, bon charretier, marchand de bois, très bon et fidèle sujet, bon bucheron.
3o. Cassa, âgé de 24 ans, depuis 4 ans dans le pays, bon charretier, marchand de bois, très fidèle sujet, excellent bucheron.
4o. Henry, âgé d'environ 40 ans, depuis très long-temps dans le pays, bon charretier, marchand de bois, ayant été employé à toutes sortes de travaux, attaqué d'une hernie, mais se portant bien du tout.
5o Allen, mulâtre âgé d'environ 24 ans, depuis 4 ans dans le pays, très intelligent, bon charretier, susceptible de conduire un chantier à bois, en ayant eu la charge quelques fois.
Les dits esclaves ne sont vendus que parceque le propriétaire actuel n'en a plus besoin ; ils sont garantis des vices et maladies prévus par la loi, et recommandés comme bons et fidèles sujets.
Conditions : 9100 comptant, et la balance à 6 et 12 mois, avec billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
2 LOTS DE TERRE situés au faubourg de l'Annonciation, alias la Course, désignés par les nos. 33 et 34, sur un plan fait par Charles F. Zimpel, député voyer de la ville, daté du 5 décembre 1833, et déposé en l'étude de Le. T. Caire, notaire public.
Chacun de ces lots de terre mesure, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St. Jean Baptiste, sur 159 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble toutes les circonstances et dépendances qui y appartiennent.
Ces dans lots sont très élevés, et ne sont situés qu'à 2 pieds du fleuve, en face des belles propriétés de M. Lafonta, ils sont aussi à proximité du rail-road de Carrollton, qui passe dans la rue de la Course, et dans le voisinage des travaux hydrauliques qui sous très peu de temps, seront en pleine opération. Du reste, les personnes qui désireraient se rendre acquéreurs de ces propriétés peuvent visiter les dits lots de terre, d'ici au jour de la vente.
Conditions : les acquéreurs devront se faire charge du paiement d'un billet de $833 33 1-3, dû sur les deux lots de terre et ils prendront la reversion jusqu'à concurrence de cette somme, d'un hypothèque qui pèse sur les dits deux lots de terre pour assurer le paiement du susdit billet. La balance du prix sera payée à 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque spéciale sur les dits lots de terre.
Les actes de vente seront passés, aux frais des acquéreurs, par J. Cavillier ,notaire public. 5 déc

PAR ISAAC L. M^cCOY.

IL sera vendu mardi 9 du courant, à onze heures et demi du matin, à la Bourse Hewlett, et positivement sans réserve, par ordre du président et des directeurs de la compagnie des architectes de la Nouvelle-Orléans, les propriétés suivantes de grande valeur, pour clôre les affaires de la dite compagnie, savoir :
No. 1. 13 lots de terre de grande valeur, s'adjoignant et formant l'encoignure des rues Annonciation et Edward. Cinq des dits lots font face à la rue Annonciation, et sont bornés par la propriété de M. James Reynolds, d'un côté, et de l'autre par la rue Edward ; ils mesurent chacun 24 pieds de face sur 100 de profondeur. 8 des dits lots font face à la rue Edward, entre les rues St. Thomas et Annonciation, et sont de différentes dimensions, et possèdent l'avantage d'une allée sur le derrière.
No. 2. 7 Maisons neuves à deux étages, bien bâties et bien convenablement distribuées, et s'adjoignant ; situées à l'encoignure des rues St. Thomas et Edward ; chaque maison est divisée en deux salons, une entrée au premier étage, deux grandes chambres à coucher, et deux cabinets au second. Il y a aussi un édifice à deux étages bâti sur le derrière, et attaché à chacune des maisons, divisée en cuisine au premier étage, et deux chambres à coucher, bien distribuées au second. Les propriétés sont toutes couvertes en ardoises, et la cour est pavée en briques, et ont, chacune une large pipe, latrine, etc.
No. 3. 30 lots de terres vacantes, adjoignant au bloc des nouvelles maisons appartenant à la dite compagnie, situés aux coins des rues Tchoupitoulas et Delor, commençant à la propriété d'en haut, et s'étendant au long de la rue Tchoupitoulas à Louisa, le long de la rue Louisa à Pearle, le long de Pearle à Delor, jusqu'à ce qu'ils joignent le derrière des maisons déjà mentionnées. La compagnie d'architectes, et le propriétaire des terrains situés vis à vis de la rue Pearle, ont contracté pour le pavage du dit ilet, qui doit être fini avant le premier janvier prochain avantages qui ne peut manquer d'augmenter la valeur des dits terrains.
No. 4. 9 belles maisons neuves en briques, à trois étages, pour résidence et magasin, s'adjoignant, situés à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Delor, et couvertes en ardoises, et balcon en fer devant. Le premier étage de chaque maison, calculé pour un magasin, a deux ouvertures devant, le second étage est divisé en une entrée et deux jolies salons avec des portes à coulisses, entre ; le troisième étage a deux chambres à coucher fort commodes. Chaque maison a une arrière bâtisse neuve en briques, à deux étages, composée d'une cuisine, dépense, chambres à domestiques et cabinet d'aisance au premier ; et de trois bonnes chambres et lieu d'aisance au second. Les cours sont toutes pavées et ont chacune une grande citerne et une excellente pompe.
No. 5. Huit superbes maisons neuves en briques à trois étages, s'adjoignant, et situées à l'encoignure des rues Carondelet et Hevia. Chaque bâtiment se compose au premier étage, d'une entrée et de superbes salons à cheminées en marbre et portes de milieu à coulisses ; au second, de deux grandes chambres avec cheminées en marbre, et de deux grands cabinets ; au troisième étage, de 2 bonnes chambres, d'une entrée, de trois grande cabinets et d'une galerie bien aérée, construite de manière à pouvoir aisément être divisé en trois autres bonnes chambres à coucher, et chaque maison attenant a une arrière bâtisse en briques à deux étages, ayant cuisine, dépense, deux chambres à domestiques et un lieu d'aisance au premier ; et quatre bonnes chambres et un lieu d'aisance au second. Toutes ces maisons sont couvertes en ardoises, ont des marches de marbre et des grillages sur le devant ; les cours pavées en larges pierres plattes, ont une citerne et une pompe excellente. Le tout est construit des meilleurs matériaux et est parfaitement fini. Sur le derrière, est un emplacement de 26 sur 29 pieds, propre à écurie et remise, et qui communique sur une allée de 20 pieds, mitoyenne et en commun pour tous les acquéreurs.
No. 6—Dix beaux terrains se touchant, situés sur le triangle, à la jonction des rues de la Nouvelle Levée et Louisa ; ils sont tous de différentes grandeurs et font face aux deux rues.
No. 7—Quatorze beaux magasins neufs en briques, avec façade en granit et embrasures des croisées tenant l'un à l'autre, et situés sur le triangle à la jonction des rues Delor et Louisa, près du nouveau marché. Ils sont tous couverts en ardoise, bâtis des meilleurs matériaux et bien finis. Leur situation pour les affaires est on ne peut plus meilleure, étant placée à la portée des lieux de débarquement des produits du haut pays et ayant une vue sur toute la rade.
No. 8. Douze beaux terrains se touchant et situés sur Triton Walk, entre les rues Philippe et Baronne, mesurant chacun 25 pieds de face, sur 120 de profondeur, courant par le derrière sur une allée, où il y a aussi une façade de 25 pieds pour chaque terrain.
No. 9. Dix beaux terrains de différentes dimensions, et s'adjoignant, situés dans la rue Baronne et faisant face au chemin à coulisses de Carrollton ; mesurant chacun 24 pieds de face, sur 147 pieds 9 pouces environ, de profondeur, et ayant en outre, sur une allée derrière, 24 pieds de largeur.
No. 10. Un autre terrain situé au coin des rues Julie et St. Philippe, mesurant 29 pieds 8 pouces de face à la première, et 120 pieds de face à la dernière, et 29 pieds 8 pouces face à une allée parralèle à la rue Julie.
Par un compromis fait entre la ville de la Nelle.-Orleans et les propriétaires de façades passé par devant H. Lavergne, notaire public